

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Au 01 janvier 2022, les quatre communes déléguées ont été supprimées et leurs mairies annexes sont devenues des annexes de la mairie, celle-ci étant située au bourg de Loubaresse.

La population totale de Val d'Arcomie est de 1.016 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 289 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles.

La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles indépendantes sur 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 agences postales communales (à St-Just et Faverolles), 2 campings, 2 aires de service pour camping-cars, environ 20 locations meublées, 1 piscine découverte, 1 terrain de tennis, une laverie, une bibliothèque. Elle gère une trentaine d'appartements locatifs, ainsi que des locations de garage. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques avec une base de loisirs de pleine nature au Cheylet, une base nautique au pied du Viaduc de Garabit ainsi qu'un centre équestre à Estrémiac.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval ainsi qu'au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Elle est membre des communes forestières de France.

Outre le budget principal, la commune gère 4 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2023 :

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 1 152 705.00 €. Les principales réalisations prévues sont :

La fin des travaux d'aménagement de l'annexe à la mairie à Saint-Just et de la bibliothèque, la fin des travaux de réfection de l'étanchéité et de la stabilité du bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Just ainsi que le changement de la porte d'entrée, la rénovation complète du bloc sanitaire du camping de Saint-Just ; la réalisation d'une étude de programmation pour définir le programme de travaux pour la salle multi activités de Saint-Just (rdc de l'annexe de la mairie).

La fin des travaux d'aménagement de l'espace accueil des jeunes, la réalisation de la deuxième et dernière tranche de travaux pour la mise en conformité de l'école de Loubaresse, l'extension de la salle des fêtes de Loubaresse afin de disposer de locaux pour le matériel de la salle et pour l'association des parents d'élèves et le comité des fêtes, la poursuite des études pour la rénovation de la mairie, la viabilisation des parcelles (acquises en 2022) dans le bourg de Loubaresse, des travaux d'aménagement au parking du Drop pour l'accueil d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

La fin de la première tranche de renouvellement des menuiseries dans nos bâtiments communaux, la deuxième tranche de renouvellement des menuiseries du parc immobilier communal, la réfection de voiries communales et chemins ruraux, le renouvellement de matériel roulant (tractopelle), l'installation du wifi dans les salles des fêtes, le renouvellement du matériel informatique obsolète, la réalisation de la pose de l'adressage, la création des dalles pour l'accueil des abris bus.

Concernant l'eau et l'assainissement : cette année verra la poursuite des études nécessaires à l'établissement du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement. Nous prévoyons également les études pour la réalisation d'un nouveau forage afin de sécuriser la distribution d'eau sur la commune, en trouvant de nouvelles ressources.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

| Recettes | 2023 | Dépenses | 2023 |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| 70 Produits des services, domaine | 85 729.22 € | 011 Charges à caractère général | 402 500.00 € |
| 73 Impôts et taxes | 588 016.00 € | 012 Charges de personnel | 572 100.00 € |
| 74 Dotations, subv., particip. | 642 185.00 € | 014 Atténuations de produits | 41 224.00 € |
| 75 Autres produits gestion courante | 187 600.00 € | 65 Autres charges gestion courante | 278 798.68 € |
| 76 Produits financiers | 50.00 € | 66 Charges financières | 32 200.00 € |
| 77 Produits exceptionnels | 2 200.00 € | 67 Charges exceptionnelles | 18 282.95 € |
| 013 Atténuations de charges | 10 000.00 € | 68. Dotations aux amortissements | 15 634.11 € |
| 002 Excédent fonctionnement reporté | 103 483.77€ | 022 dépenses imprévues | 30 000,00 € |
| Recettes d'ordre | € | Dépenses d'ordre | 228 524.25 € |
| TOTAL | 1 619 263.99 € | TOTAL | 1 619 263.99 € |

Investissement

| Recettes | 2023 | Dépenses | 2023 |
|-------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-----------------------|
| 13 Subventions | 566 647.30 € | 20 Immobilisations incorporelles | 1 920.00 € |
| 16 Emprunts | 265 772.52 € | 204 Subventions d'équipement | 5 645.00 € |
| 10 FCTVA, taxe d'aménagement | € | 21 Immobilisations corporelles | 127 257.00 € |
| 1068 Affectation réserves | 469 488.68 € | 23 Immobilisations en cours | 1 017 883.00 € |
| 165 Cautions | € | 165 Cautions | € |
| 021 virement de la section de fonct | 228 524.25 € | 16 Emprunts | 110 474.18 € |
| 024 cessions d'immobilisations | 10 320.00 € | 040 Opérations d'ordre | € |
| 040 Dotations aux amortissements | 15 634.11 € | 001 Déficit reporté | 293 207.68 € |
| TOTAL | 1 556 386.86 € | TOTAL | 1 556 386.86 € |

4/ Consolidation des budgets :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|---------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Budget principal | 1 619 263.99 € | 1 619 263.99 € | 1 556 386.86 € | 1 556 386.86 € |
| Eau | 348 956.62 € | 348 956.62 € | 413 162.67 € | 413 162.67 € |
| Assainissement | 67 158.23 € | 67 158.23 € | 236 082.64 € | 236 082.64 € |
| Bâtiment stockage | 55 774.86 € | 55 774.86 € | 45 147.87 € | 45 147.87 € |
| Lotissement du Petit Bois | 17 782.95 € | 17 782.95 € | 17 782.95 € | 17 782.95 € |
| TOTAL | 2 108 936.65€ | 2 108 936.65€ | 2 268 562.99 € | 2 268 562.99 € |

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe foncière propriétés bâties : 37.37 % dont taux communal 13,81 % et taux départemental 23.56 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios 2022 :

- Excédent brut de fonctionnement : 319 583 € soit 315 € par habitant (départemental 296 €, régional 202 €, national 182 €)
- Résultat comptable : 274 905 € soit 271 € par habitant (départemental 279 €, régional 167 €, national 153 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 299 461 € soit 296 € par habitant (départemental 293 €, régional 193 €, national 175 €)
- Capacité d'épargne nette : 185 107 € soit 183 € par habitant (départemental 156 €, régional 113 €, national 106 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1 003 263 € soit 990 € par habitant (départemental 1 003 €, régional 691 €, national 559 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 147 228 € soit 145 € par habitant (départemental 160 €, régional 96 €, national 81 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 12 agents titulaires, 11 agents contractuels et 5 emplois saisonniers.

Le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2023 s'élèvent à 572 100.00 €.